

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Inter Kear SA en liquidation, Givisiez***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 19.02.2009*
4. *Echéance de préavis des créances: **22.04.2009***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:  
Inter Kear SA en liquidation, c/o Société de Contrôle Fiduciaire SA, Route du Mont-Carmel 2, 1762 Givisiez*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al.3 CO.*

Me Marc-Antoine Pürro, notaire  
1701 Fribourg

(04936752)